



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Compte rendu de la réunion du comité du 11 mai 2020

Présents: Dan Biancalana, Raymonde Conter-Klein, Emile Eicher, Paul Engel, Serge Hoffmann, Georges Mischo, Annie Nickels-Theis, Louis Oberhag, Romain Osweiler, Lydie Polfer, Jean-Marie Sadler, André Schmit, Nico Wagener et Guy Wester

Excusés: Patrick Comes, Michel Malherbe et Laurent Zeimet

1. Fixation du lieu de réunion du comité conformément à l'article 22 de la loi communale

Le comité décide de fixer son lieu de réunion dans l'Hôtel de Ville de Luxembourg, aussi longtemps que les mesures sanitaires destinées à endiguer la propagation du Covid-19 s'opposent à ce que les séances aient lieu au siège du syndicat.

2. Affaires de personnel

Le comité décide d'engager une personne sous le régime de l'employé communal du groupe d'indemnité C1 à mi-temps, afin de remplacer une employée qui partira en retraite le 1^{er} août 2020.

Un poste vacant d'employé communal du groupe d'indemnité A1 n'a suscité qu'une seule candidature. Le comité décide de ne pas la retenir à ce moment et d'inviter le bureau à lancer un nouvel appel à candidatures.

3. Rôle et actions des communes et du SYVICOL dans le combat de la pandémie du Covid-19 - Point et échange de vues

Le président rappelle la suite chronologique des actions menées par le SYVICOL, ensemble avec les 102 communes, pour faire face à la pandémie du Covid-19.

La première réunion a eu lieu le 6 mars avec l'Inspection sanitaire, réunion qui a porté sur le thème des écoles, bien qu'à ce stade précoce, il n'ait pas été question de les fermer d'une façon générale. Le dimanche 8 mars, les responsables du SYVICOL ont ensuite rencontré la ministre de la Santé, Paulette Lenert, et la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, pour discuter de la situation et faire entendre leurs voix concernant les préoccupations des communes. Des réunions d'urgence entre le ministère de l'Intérieur et le SYVICOL ont eu lieu les 16 et 18 mars. A l'approche du déconfinement, le bureau a rencontré la ministre de l'Intérieur encore les 7 et 15 avril.



Parmi les principales mesures réalisées par le SYVICOL en collaboration avec les communes, il convient de mentionner :

- la mise à disposition par la Ville de Luxembourg de son plan pandémie pour servir d'exemple aux autres communes ;
- la création d'un groupe « Whatsapp » réservé aux bourgmestres, qui s'est rapidement établi comme l'outil de concertation et de coordination par excellence ;
- l'achat en groupe et la distribution, en étroite collaboration avec la Ville de Luxembourg, de 400.000 masques protecteurs destinés au personnel du secteur communal ;
- les échanges lors de 3 entrevues avec Claude Meisch, ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ainsi que dans le cadre d'un groupe de travail, afin d'organiser la reprise de l'enseignement fondamental ;
- la coordination d'une action symbolique le 9 mai, Journée de l'Europe, pour l'ouverture des frontières intra-européennes, à laquelle la très grande majorité des communes ont participé.

Une autre conséquence de la crise, à savoir son impact sur les finances communales, est brièvement abordé. Ce sujet sera discuté plus en détail lors d'une réunion ultérieure.

Suite à un échange de vues, le comité considère que les communes, ensemble avec le SYVICOL, se sont révélées comme des partenaires incontournables du Gouvernement en situation de crise. En plus, les épreuves qu'elles ont traversées ensemble au cours des dernières semaines ont fait monter la solidarité et la coopération entre les communes à un niveau inconnu préalablement. Il y a unanimité sur l'importance de maintenir ce dynamisme et de consolider le rôle des communes et de leur organisation faîtière pour le futur.

4. Approbation du compte de l'exercice 2018

Le compte de l'exercice 2018, qui n'a donné lieu à aucune observation de la part de Madame la Ministre de l'Intérieur, est approuvé.

5. Proposition d'un membre et d'un membre suppléant au sein du Comité européen des régions

Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne avec effet au 31 janvier 2020 a eu pour conséquence une redistribution des sièges détenus jusqu'ici par ce pays au sein du Comité européen des Régions. Aussi, la délégation luxembourgeoise a-t-elle augmenté de 5 à 6 membres et autant de membres suppléants.

Le comité a donc été appelé à proposer un membre supplémentaire au Gouvernement. Son choix se porte sur Gusty Graas (DP, échevin de la commune de Bettembourg). Vincent Reding (CSV, bourgmestre de Weiler-la-Tour) est proposé comme membre suppléant.

Le poste de membre suppléant détenu jusqu'ici par Gusty Graas est attribué au parti Déi Gréng, qui est invité à communiquer au SYVICOL une proposition de candidat.



6. Renouvellement des mandats des représentants du SYVICOL au sein du Comité d'accompagnement en matière d'établissements classés

Les mandats de Jean-Marie Sadler en tant que représentant du SYVICOL au sein du « Comité d'accompagnement en matière d'établissements classés » et de Louis Oberhag comme membre suppléant sont renouvelés pour une nouvelle période de 3 ans.

7. Renouvellement des mandats des représentants du SYVICOL au sein du collège de gérance du GIE « Security made in Lëtzebuerg »

Le comité décide de reconduire le mandat de Gérard Koob, secrétaire du SYVICOL, en tant que membre du collège de gérance du G.I.E. « Security made in Lëtzebuerg ».

8. Présentation de l'application mobile du SYVICOL

Le comité assiste à une présentation de l'application mobile du SYVICOL récemment lancée. Elle permet de suivre en direct les actualités du SYVICOL, grâce à la possibilité de s'abonner à des notifications. Elle inclut également l'annuaire complet des communes et des syndicats de communes.

L'application est disponible dans [l'App Store \(iOS\)](#) et dans le [Google Play Store \(Android\)](#).

9. Divers

La prochaine réunion du comité est fixée au lundi 8 juin 2020 à 12h00.